

REPUBLIQUE DU CONGO

93-282 bis du 16 JUIN 1993  
SECRET N° \_\_\_\_\_ /MEPRA/DGFP/DGCA.  
SAV.

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES  
ADMINISTRATIVES

Portant Promotion au titre de l'année 1989 de certains Inspecteurs des Collèges d'Enseignement Général des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête DIATHA (Etienne)-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;  
et les Décrets pris en vertu de la loi de transition ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 92/975 du 5 Décembre 1992 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat

(/u le décret n° 64/165 du 22 Juin 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglant l'avancement des fonctionnaires ;

D.G.C.F.

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 92/273 du 25 Décembre 1992 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92/301 du 25 Décembre 1992 portant organisation des intérimaires des Ministères du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements et révisions des situations administratives ;

(/u le décret n° 93-282 /MEPRA DGFP.DGCA. du 16 JUIN 1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1989 de certains Inspecteurs de CEG des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/ ) E C R E T .

ARTICLE 1ER.- Sont promus au titre de l'année 1989 au 8° échelon de leur grade, indice 1680, les Inspecteurs des Collèges d'Enseignement Général des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent Acc = Néant.

- DIAZA (Etienne,)	P/C du 04 Juin 1989	Brazzaville
- ETTO Sébastien,	P/C du 04 Juin 1989	"-
- KOUFENGANA Albert,	P/C du 04 Juin 1989	"-
- LONDE (Clément,)	P/C du 04 Juin 1989	"-
- LOUKOUNGA Jean,	P/C du 04 Juin 1989	"-
- MASSAMBA LOUMOUAMOU Bernard,	P/C du 04 Juin 1989	"-
- KONAMPASSI Basile,	P/C du 04 Juin 1989	"-
- NANITELAMIO Simon,	P/C du 15 Septembre 1989	Bouenza
- NDAWA (Daniel)	P/C du 04 Juin 1989	Pool
- NGOMA-KIPIORO Pierre,	P/C du 04 Juin 1989	Pool
- TSONGO (Guy Dominique,)	P/C du 04 Juin 1989	Brazzaville.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 16 JUN 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique et des Réformes Administratives

Jean Prosper KOYO

Claude Antoine DA COSTA  
- 3 - urica, BONGHO-NOUARRA./-

AMPLIATIONS :

- JORC.....1
- D.G.B.....3
- D.G.C.F.....2
- DGFP/DGCA.....3
- MEE/CAB.....1
- DGEFA.....1
- DPAA/BO.....2
- B. STAT. DGCA.....1
- E/SOLDE.....2
- DREFA/RZV.....1
- DOSSIERS/DGCA.....1
- DREF/BOUENZA.....1
- DOSSIERS/DPAA.....11
- SGG/BC.....2.-